REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE BELGE;

1er VOLUME.

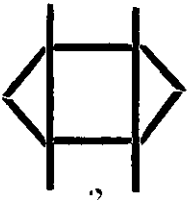

TIRLEMONT,

P.-J. MERCKX, IMPRIMEUR DE LA VILLE.

ANCIENNES PLAQUES

DÉCORATOIRES, SÉPULCRALES, DE DISTINCTION, ET MARQUES HONORIFIQUES.

Je suis revenu à différentes reprises, dans mes publications antérieures, sur les plaques en or qu'on retrouve en assez grande quantité en Skandinavie et spécialement en Danemarck (1). J'arrête encore une fois mon attention sur ces joyaux, à l'occasion de plusieurs trouvailles de plaques semblables, que l'on vient de faire en Belgique, à Thuilly près d'Ossogne, à Tongres et dans le Luxembourg.

Depuis Bartholin, ces plaques ont préoccupé beaucoup d'écri-

(1) Numismatique du Moyen âge : t. II, p. 44. — Études numismatiques sur le type gaulois : p. 454. — Réapparitions du type gaulois, p. 42.

vains danois. Le savant Thorlacius préparait une publication spéciale sur cet objet, lorsque la mort l'enleva aux lettres et à ses amis. On a fait depuis, en Danemarck, de nouvelles decouvertes, qui ont aidé à donner à ces plaques une explication plus déterminée.

Par leur fabrication, ces plaques ressemblent à des bractéates, ce qui a fait supposer qu'elles servirent de monnaies, bien que l'on sût avec toute certitude qu'elles étaient antérieures de plusieurs siècles aux bractéates réelles. Elles diffèrent entre elles de grandeur, de poids et d'épaisseur. La grandeur du volume monte parfois jusqu'à quelques pouces de diamètre. Le poids ne donne aucune pesanteur déterminée, aucun système; et un anneau attaché presque à chaque plaque dénote évidemment qu'elles étaient destinées à être suspendues, qu'elles servaient, en effet, d'ornement d'habillement et de corps. Aussi se retrouvent-elles ordinairement conjointement avec d'autres sortes de parures, de décorations, de bijoux ou colifichets : anneaux, bagues, colliers, bracelets, boutons, chaînes, boucles, petits marteaux, et figurines d'ustensiles en or ou en bronze.

L'empreinte de ces plaques offre des bandes ou serpents entrelacés, des quadrupèdes, des dragons, des oiseaux, des cavaliers, des têtes humaines. La fabrication en est généralement rude et barbare, accourcissant plus ou moins différentes parties du corps pour rendre plus ostensibles les parties essentielles que l'artiste skandinave se proposait de faire ressortir. Le travail, tantôt grossier, tantôt délicat et fin, révèle souvent une adresse admirable pour le fini et les détails des petites décorations de l'empreinte. Ordinairement, ces plaques sont sans inscription; quelques-unes portent des inscriptions imaginaires ou réelles.

Ces deux figures sont copiées de l'ouvrage de Bartholin.

La plus grande partie de ces empreintes offre un caractère indigène qui ne peut directement se rapporter à aucune image étran-

gère; mais il y en a qui portent évidemment un caractère d'imitation et de contrefaçon du coin de la monnaie romaine. L'aspect surtout des têtes ou des bustes humains offre souvent de simples copies de la monnaie romaine, telle qu'elle était vers l'époque du bas-empire.

Une trouvaille récente, faite dans le district de Svedenborg en Danemarck a exhumé une masse d'ornements en or, dont la valeur intrinsèque montait à 1100 ducats; il y avait plusieurs plaques, dont deux portent des légendes autour des têtes (2). Quand on observe la légende qui entoure les deux têtes accolées de l'une des deux plaques, on voit au premier coup d'œil qu'elle est le produit de la contrefaçon d'une légende de Cons-*tans;* mais dans la première moitié, elle est tout-à-fait défigurée; dans la seconde, TANS P F AVG, bien exécutée et correcte. Conformément à son extension, elle pourrait sortir de la légende : FL. IVL. CONSTANS. P. F. AVG. ou de D. N. FL. CONSTANS. P. F. AVG. Quant aux deux têtes accolées, elles n'appartiennent à aucune des pièces de Constans qui porterait une de ces légendes; elles sont contrefaites d'une autre monnaie flavienne, certainement contemporaine de Constans; car la physionomie des têtes est incontestablement de la même époque ou d'années très rapprochées. Constans a régné de 337 à 350; or, la fabrication de la plaque skandinave est plus ou moins postérieure, et elle était modelée sur plusieurs monnaies flaviennes.

Depuis la chûte de la race gauloise et cimbrique, le Nord barbare se trouva aux prises avec le Monde romain; mais le génie du Capitole faiblit en même temps. De conquérant qu'il avait été, il fut réduit à prendre une attitude defensive et chercha à se fortifier contre les agressions auxquelles les barbares n'étaient que trop disposés. Il entreprit de les arrêter et de les détruire, ou de les combattre par eux-mêmes, stipendiant ceux qui s'empressaient de lui rendre ce service. L'argent romain se répandit ainsi dans tout le Nord et parvint sans difficulté, des rives du Rhin et du Danube jus-

(2) Svedenborg Amt. Gudme Hrd. og Sogn. Ved Plöining i een af Stamhuset Broholms Hovmarker, Enemaerket kaldet, gjordes i Foraaret et betydeligt Fund af Guldsager, som har vakt megen Opmaerksomhed. Ved Opgravningen bestod det of 49 Stykker.... eller omtrent 1120 Species-Dukater; men da flere Stykker befindes at vaere af Electrum eller sölvblandet Guld, er vaerdien naturligvis noget minder end den ovenaföre summa (Nordisk Tidsskrift for Oldkundighed. Kiöbenhavn 1835. II B. p. 184).

qu'aux plages de la Baltique. Aussi trouve-t-on en Danemark des espèces romaines depuis les consulaires jusqu'aux flaviennes et de quelques années suivantes.

Dans le produit de l'art skandinave on n'a remarqué aucune imitation des images consulaires, comme on en voit de celles des Flaviens. On peut conclure de là que l'art skandinave n'a pris son développement que vers l'époque flavienne. Malheureusement pour lui, le modèle qu'il avait sous les yeux n'était guère propre à le faire prospérer. L'empire manquait alors d'architectes pour de nouvelles constructions; il manquait de bons artistes pour ranimer l'imagination et le sentiment du beau. L'antique lumière pâlissait devant une nouvelle clarté; et des savants, consternés, pensaient déjà à élever des monuments commémoratifs aux sciences dans l'agonie: tout était en décadence et les facultés déclinaient de jour en jour.

L'affluence de la race celtique et des peuples vaincus ou repoussés, le rapprochement de guerriers, de navigateurs, de négociants romains, agissaient sur les générations skandinaves de plusieurs siècles enfantant un certain progrès, qui se manifesta par des objets d'art et de parure de corps. Il est probable qu'alors prirent naissance les premiers germes de la poésie et de la littérature, si fertiles dans les siècles postérieurs; il est probable qu'alors l'écriture runique fut inventée et perfectionnée; qu'Odin était déjà versé dans l'explication des runes. Cette probabilité est confirmée jusqu'à un certain point par la trouvaille de Svedenborg.

Les runes sont assez conformes aux différents autres caractères de l'Europe; ils ont incontestablement de la ressemblance avec l'écriture latine. Si donc les artistes skandinaves puisaient dans des modèles romains, il n'est nullement impossible que les inventeurs des runes aient façonné leurs lettres sur les caractères latins. Lorsque la poésie skandinave atteignit toute sa hauteur; lorsque la littérature islandaise fleurit, le caractère runique fut bien déterminé; il décèle même sa perfection dans une multitude d'inscriptions lapidaires. Cependant ces inscriptions offrent assez souvent des formes insolites qui s'entremêlent avec des runes ordinaires, des lettres façonnées sur de nouveaux modèles étrangers, qui pourraient, par leur origine, indiquer l'époque des inscriptions, et qui la déterminent quelquefois. Cette insertion de lettres étrangères dans les inscriptions runiques devait avoir lieu d'autant plus facilement dans l'origine de la formation de l'alphabet; et il n'est pas extraordinaire, à mon avis, qu'on les trouve mêlées dans la légende de la plaque en question (PL. II. N°. 2). Il est bon d'observer encore que les inscriptions lapidaires offrent parfois les runes dans une pose capricieuse,

à la renverse. Le graveur y suit la marche ordinaire de l'écriture, tandis que, dans les légendes monétaires, il lui est, au contraire, très facile de tracer les runes dans un sens inverse. Les plaques, à la vérité, étant frappées par derrière, ne demandaient pas de coin retourné; mais comme leur empreinte n'était pas l'ouvrage direct du ciseleur, mais seulement l'effet d'un coin pour l'impression, les méprises des ciseleurs sont toujours plus faciles que dans les incisions lapidaires.

Ces observations sont indispensables dans les recherches paléographiques, et la paléographie des runes, autant que je sache, n'est pas encore établie.

Beaucoup de légendes des plaques n'ont aucun sens; elles sont, ou maladroitement contrefaites, comme celle de Constans, ou réduites à des figures ou à des traits insignifiants, sans valeur. Mais on a trouvé dans une des légendes *plaquales*, à l'empreinte du cavalier, le nom de ᚦᚢᚱ *Thor* (3); on pourrait en conclure que c'est le nom du Dieu Thor, et que le cavalier sur toutes les plaques est l'emblême d'*Akuthor* ou Thor voyageant, sauf-conduit des voyageurs et des aventuriers skandinaves qui, faisant le tour du monde, portaient ces plaques comme un talisman, gardien de leurs personnes et protecteur de leurs courses fatiguantes. Cependant d'autres épigraphes des plaques au cavalier donnent d'autres noms. La plaque inscrite de Bartholin (ci-dessus p. 96) donne *Mglito-Nils*. . . .

Quand on observe la légende cernant le buste d'une autre plaque trouvée dans le canton de Svedenborg (n°. 2), on y voit un caractère plus analogue à l'écriture runique qu'aux caractères latins ou à ceux de toute autre écriture connue. En l'examinant avec attention, on y remarque des formes certaines : on ne peut pas douter que ce ne soient des lettres pour la plupart runiques, bien dessinées. En les analysant, on distingue des voyelles et des consonnes qui se succèdent incontestablement de manière à offrir une légende qu'il serait possible de lire. Je ne sais pas si déjà, en Danemarck, on a essayé de l'expliquer. Cependant, je ne doute pas qu'on n'y parvienne.

En attendant, remarquons que la lettre runique <| étant transversalement tracée au lieu de |>, fait présumer que les autres sont aussi retournées, nommément ᛉ et ᛁ au lieu de ᛏ ᚴ. On pourrait donc conclure que toute la légende est à rebours; mais elle offre une lecture plus facile de gauche à droite; et si, dans la figure étrangère aux runes, H, on admet un *h* latin entremêlé, on lira

(3) Nordisk Tidsskrift : for Oldkyndighed, II B., p. 107.

Ogthiru son Hulgthiu : Ogdiru son Hulgdiu, ou peut-être *Hulgthir* se qualifiant de fils de *Akuthor*. Abstraction faite de toutes les incertitudes que nous ne nous proposons pas d'élever, la plaque ainsi inscrite étant de la même trouvaille et de la même physionomie que celle où la légende de Constans est contrefaite, elle est évidemment de la même époque que celle-ci, et prouve que les runes étaient alors en plein usage.

L'or n'était pas indigène en Skandinavie : rien ne fait supposer qu'il y ait eu des mines de ce métal; il venait de pays éloignés, apporté par des stipendiaires, ou comme butin enlevé sur les frontières de l'empire par des irruptions. Plus le monde romain se délabrait, plus ses richesses devenaient une proie facile aux barbares. Au temps des Flaviens et de leurs premiers successeurs, une immense quantité d'or coulait vers la Skandinavie. Un collier d'or, riche par son métal, par sa confection délicate et par sa garniture, provenant d'une trouvaille faite en Danemark et conservé dans la trésorerie royale, montre à quelle époque l'or romain chargeait le cou des enfants du Nord. Ce collier est garni de monnaies d'or suspendues par des anneaux; ce sont des pièces des cinq empereurs : *Valentinien* (425 — 455); *Majorien* (457 — 461); *Léon* (457 — 474); *Zénon* (474 — 491), et *Anastase* (491 — 518) — (4). Cette suite

(4) Nordisk Tidsskrift for Oldkyndighed. II B. p. 100 et 107. — Il est utile peut-être d'expliquer comment ce collier se trouve déposé dans la trésorerie royale. En Danemark, comme dans les autres pays où le féodalisme s'était allié avec le système fiscal de Rome, les trouvailles exhumées étaient une régale, propriété de la couronne. Une loi qui violente le libre exercice de la propriété provoque des contraventions occultes. Le propriétaire qui déterrait quelque objet et savait le dérober à la connaissance de l'autorité royale, cherchait à l'utiliser en le détruisant clandestinement. Les monuments antiques n'avaient de prix à ses yeux que par la valeur intrinsèque du métal; les objets les plus précieux tombaient donc dans le creuset, échappant pour toujours à la science. Pour les préserver de la destruction, il ne suffisait pas d'assurer au peuple que la couronne ne voulait plus s'attribuer la possession des trouvailles et qu'elle était déterminée à en laisser la libre disposition à ceux qui les avaient faites. La prévention étant enracinée, on se méfiait de ces assurances, et l'on supposait que le gouvernement ne parlait de la sorte que pour être mieux informé des trouvailles qui seraient faites. On ne cessa donc pas de détruire les plus précieuses antiquités. Enfin, pour arrêter le mal, le gouvernement recourut à un expédient qui y porta remède, en effet, d'une manière efficace. Il proclama qu'il voulait avoir droit à chaque trouvaille, mais qu'il récompenserait l'auteur de la découverte et qu'il paierait la valeur intrinsèque des objets antiques qui lui seraient apportés. L'exécution fidèle de

d'empereurs détermine suffisamment l'époque de la fabrication du collier et prouve que, dans ce temps-là, l'or romain était encore apporté par ceux qui retournaient dans ces régions couvertes de frimats.

Depuis cette époque, et pendant un intervalle de plusieurs siècles, la monnaie romaine ne se dispersa plus dans le Nord. Car le mouvement du globe humanitaire prit une autre direction toute contraire à la précédente. Les barbares ne se contentèrent plus des irruptions et de la rapine; ils envahirent le monde romain pour s'emparer de ses terres et s'y établir; ils s'expatrièrent et se naturalisèrent dans l'empire à tout jamais. Le monde romain déborda jadis et s'arrêta; le Nord déborde à son tour et commence à changer la face de l'univers.

Les forces romaines s'affaiblissant toujours de plus en plus, devenaient impuissantes même à résister. Il ne suffisait plus à l'empire d'avoir des peuples stipendiés; il appelait et soldait des barbares. Alors, une réaction s'opère sur toutes les frontières et surtout sur celles du Nord. De conquérante qu'elle avait été, Rome est envahie et elle recule. Le Nord, travaillé dans ses fondements, commence à vomir une multitude de peuples jusque dans les provinces les plus centrales. Des bandes armées et soldées, de malheureuses peuplades colonisées, des aventuriers étrangers, admis à l'action du monde civilisé, remplissaient et peuplaient l'empire de barbares, qui, malgré un reste de respect pour la grandeur de Rome, enviaient ses riches dépouilles, et, tout en admirant sa sagesse décrépite, détestaient sa corruption et méprisaient ses citoyens. Ces effets de la réaction se faisaient sentir sous les Flaviens, dont le nom était cher aux barbares qui commençaient à se *romaniser* sous leurs auspices.

L'empire, sapé dans ses bases par des changements intérieurs, regrettait ses idoles et ses antiques croyances. Saisi par la terreur des barbares, il se confiait néanmoins à leurs bras vigoureux. Détestant leur âpreté et leur grossièreté, il honorait leur courage. Des liens toujours plus intimes se formaient entre l'empire et le Nord, entre les barbares et les Romains. Au temps des Flaviens, les annales consulaires offrent, outre les noms célèbres d'Arbogaste (394), de Stilichon (400—405), de Ricimer (456—459), une foule d'autres noms barbares. Dagalaïfus (366), Maroboduus (377—833), Rumorid (403), Ardabur (427—447), Ariovind (434), Si-

cette promesse rétablit la confiance et sauva les monuments anciens; aussi commencent ils à encombrer la trésorerie royale ou nationale. Puissent tous les autres pays profiter de ce sage exemple!

gevult (437), exerçaient dans l'empire les fonctions de consul et portaient tous le prénom de Flavien. Des liaisons de famille et de culte se formaient entre eux et les Romains. Le christianisme faisait des progrès chez les barbares; et les adorateurs de Jupiter tournaient leurs espérances vers les idolâtres du Nord. Leur haine contre ces derniers se perdait près de l'autel ensanglanté et dans les pratiques superstitieuses. Imiter les gestes et les habitudes des idolâtres barbares, se vêtir à leur façon, prendre leur habit court et grossier, devenait une mode pour les vieux croyants. Anciennement, Rome imposait sa politesse et son élégance aux barbares; au temps des Flaviens, ce sont les manières barbares qui se communiquent aux Romains; le monde romain s'apprête à devenir barbare.

Partout où la force et la domination barbare s'affermissaient, le progrès de ces changements laissait des traces sensibles; c'est ce qui avait lieu, en particulier, dans la Gaule belgique; et je pense qu'il est juste de compter au nombre de ces traces les plaques sépulcrales, commémoratives ou votives trouvées dernièrement près d'Ossogne et à Tongres, et qui datent évidemment du dernier siècle de l'empire d'Occident (350).

On connaît, il est vrai, des pièces en or unifaces portant des bustes avec nom et titres d'empereurs : de Constantin surtout (306—337) et de Constans (337—350). Ces pièces sont de la même époque que les plaques skandinaves. Elles sont souvent trouées ou munies d'anneaux; elles servaient de décorations. Comme boutons, ou suspendues, elles distinguaient peut-être les fonctionnaires et désignaient leurs emplois. Elles servaient de parure, comme les plaques du Nord (5). Mais il existe une notable différence entre ces deux sortes de décorations, romaines et septentrionales. Les premières n'offrent qu'un caractère civil ou politique, tandis que les plaques skandinaves portent des images relatives au culte, des sym-

(5) Pellerin a donné deux figures de ces unifaces. Celle du n°. 8, de Constantin, est remarquable, dit-il, en ce qu'elle a été frappée pour être attachée à une enseigne militaire; c'est pourquoi elle n'a point de type à son revers, mais seulement les lettres SIS au milieu. Ce qui prouve encore qu'elle a eu cette destination, ce sont les deux trous qui s'y voient et qui dénotent qu'elle a été clouée. Celle des Constans, n°. 9, est de même espèce que la précédente. On en a deux autres semblables de cet empereur, qui ont au revers les lettres SIS dans l'une, et les lettres MT. ES dans l'autre. Le n°. 9 offre au revers les lettres TR. — (Mélange de diverses médailles, pour servir de supplément aux recueils des médailles de rois et de villes. T. I. p. 169. PL. VI. 8, 9).

boles religieux, ce qui correspond aux plaques sépulcrales et votives dont nous allons analyser l'essence.

Des monuments votifs se trouvent sur tous les points de l'ancien empire, tels que des statuettes inscrites, des objets du culte fabriqués pour servir *d'ex voto*, des constructions plus solides érigées dans le même but, des inscriptions lapidaires. Ces objets sont connus partout, et il en existe presque de toutes les époques; mais je ne sais pas si l'on a jamais trouvé quelque part des plaques votives comme celles que l'on découvre en Belgique.

Dans le canton de Thuin, à Thuilly près d'Ossogne, en exhumant un cercueil de pierre, on y trouva, avec quelques débris d'armes de fer, une plaque en or, garnie par derrière de deux pitons et d'un crochet, destiné à une queue ou broche mobile, comme les épingles de nos jours. Son empreinte offre un buste entouré de l'inscription ELIAVLRO ᵛTA (PL. II N°. 3).

Le métal de la plaque prouve qu'elle venait d'une personne assez riche et distinguée. Le buste diadémé ferait croire qu'elle a servi à un empereur ou à un personnage qui s'attribuait l'autorité souveraine sur un pays. Cependant, dans la légende on ne trouve aucun nom d'empereur connu, aucun titre impérial. ELI ou ELIA offre une orthographe simplifiée par l'omission de l'aspiration H ou de A composant la diphtongue Æ; mais avec *Helius* ou *Helia* on ne retrouve rien dans la liste des empereurs. Avec *Ælius* ou *Ælia*, on n'avance pas davantage; et l'on ne retrouve dans cette légende aucune des impératrices, d'ailleurs en assez grand nombre, qui ont porté le prénom d'*Ælia*. Ce serait peine perdue d'y chercher, par de tortueuses interprétations, *Ælia Verina*, la veuve turbulente de l'empereur Léon; car elle mourut en Thrace (480), loin de la Gaule. Il n'y a même, à mon avis, aucun motif pour supposer le nom d'une femme dans la légende. La tête est évidemment masculine. Elle est une copie d'une effigie impériale; elle représente même réellement l'effigie d'un empereur, quoique la légende nomme une personne qui n'était ni césar, ni auguste, ni empereur. Le buste impérial n'est ici que l'emblème divin des hautes fonctions dont avait été investi, dans l'empire, le dignitaire décédé nommé dans la légende. Dans ce cas, c'est un homme et non une femme. Comme la plaque sépulcrale date d'une époque déjà barbare, on pourrait avancer qu'elle n'est qu'une imitation analogue à celle des skandinaves, imitation suscitée par l'exemple des barbares, produit de l'époque déjà atteinte par l'influence de leur rusticité. Toutefois, la tête étant masculine, elle force à chercher dans la légende un nom masculin.

La suite des lettres, de quelque manière qu'on les divise, ne donne aucun vestige de noms barbares; elles se rapportent incontestablement à des noms romains. La plus simple division se présente en quatre sections : ELI. AVL. RO. VTA = *Ælii* ou *Helii*, *Auli* ou *Aulii*, *Romani*, *Vota*. Le nom de la famille *Ælia* est connu dans toute l'histoire romaine depuis les temps anciens jusqu'à l'époque des Flaviens. Le prénom *Aulus* dérive, suivant Valerius, des soins que l'on attribuait aux Dieux, pour la nourriture du nouveau-né; et ce prénom est un des ceux qui se transformèrent de bonne heure en noms génériques de famille, comme le fait observer Sigonius; d'où vient *Q. Aulius Cerctanus* (6). *M. Aulius* périt dans la seconde guerre punique (en 208), — *C. Aulius Sexti filius* se retrouve dans une inscription très postérieure (7). — Enfin, vers le déclin de l'empire d'Occident, l'association des noms doubles ou triples devint plus fréquente et occasionna de la confusion. La qualification de romain que donne la légende à Ælius Aulius ne doit pas paraître extraordinaire, à une époque où il y avait, dans l'empire, outre les indigènes de la Gaule, tant d'hommes étrangers à l'idiome romain. D'ailleurs, la même qualification se trouve dans d'autres inscriptions, à Rome même (8). Je pense qu'on ne peut pas substituer d'autres noms à *Eli. Aul* : ni celui d'*Aulianus* ou *Aulienus*, ni celui d'*Elianus* ou *Heliodorus*, ni tout autre analogue; car la légende, en indiquant les noms par plusieurs lettres, aurait donné nécessairement quelque indice de leurs syllabes ultérieures. Il est tout-à-fait évident qu'il faut s'arrêter à Elius Aulius, romain. Mais quand ce personnage était-il dans la Gaule? Qu'y faisait-il? L'absence des dates historiques empêchera peut-être toujours les plus profonds investigateurs d'éclaircir ces questions avec quelque succès.

Peut-être cependant exhumera-t-on un jour, dans les Gaules, des

(6) Auli dicti qui diis alentibus nascerentur (*Valerius*). — à prænominibus, nominibusque et cognominibus nominum gentilitiorum origo : at Aulii certè ab Aulo descendisse videntur; undè Q. Aulius Cerretanus etc. (Sigonii de nominibus romanorum).

(7) C. Aulius Sex. f. Januarius refertur inscriptionum ant. p. 305 (Glandorpii onomasticon historiæ romanæ); apud Gruterum DCCCCIII, 8. — Le nom *Ælius Avitus* pourrait aussi s'appliquer à ELIAV. Ce personnage se trouve associé à *Valerius Valerianus*, indict. XXXI., dans une inscription placée dans un jardin à Rome (Smetius apud Gruterum, CCLXVIII). Si ce Valérien est l'empereur, *Ælius* Avitus aurait été son collègue vers 253.

(8) M. Aurelius *Romanus* et Antistia Chresima uxor eius fecerunt sibi etc. — Ea inscriptio extat Romæ in ædibus divæ Anastasiæ; refertur veterum memoriarum p. 308 (Glandorp. onomasticon historiæ romanæ).

personnages historiques dont les noms offriraient quelque analogie avec l'épigraphe de cette plaque, parce que des empereurs ont été proclamés en Gaule, portant le nom d'Elien ou d'autres noms ayant de l'affinité avec cette appellation. D'abord, ce sont les contemporains de Postume, créés ou multipliés par l'erreur des écrivains. « *Lellien*, *Lollien*, *Elien*, ce dernier avec le prénom de Lucius, dit » Mionnet (9), sont des noms qui, dans les auteurs qui en ont par- » lé, paraissent désigner le même personnage, savoir le tyran qui » usurpa la couronne dans la Gaule, pendant que Postume régnait » sur cette contrée; qui fut cause de sa mort (en 257), et qui resta » maître de la Gaule pendant plusieurs mois, jusqu'à ce qu'il fut » tué par ses propres soldats à l'instigation de Victorin (10) ». Réellement, les historiens ne parlent que d'un seul personnage, en variant son nom. Ce nouvel usurpateur avait été attaqué par Postume à Mayence, où les mutins massacrèrent celui-ci, tout victorieux qu'il était. La domination éphémère de l'usurpateur avait donc commencé au nord de la Gaule, et elle semblait y prendre consistance quand il s'efforça de restaurer les places fortes des frontières construites naguère par Postume sur le territoire de la Germanie et auxquelles une brusque agression des Germains avait causé des dégats sensibles (11). « Suivant les médailles, poursuit

(9) De la rareté des médailles romaines, t. II, p. 71, 72.

(10) Sed cum se gravissime regeret (Postumius), more illo quo Galli novarum rerum semper sunt cupidi, Lolliano agente, interemptus est. (Trebell. Pollio. 2) — Hujus rebellione in Galliâ Postumius, vir omnium fortissimus, interemptus est cum jam mutante Gallieni luxuriâ in veterem statum romanum reformasset imperium. Fuit quidem etiam ipse fortissimus; sed rebellionis intuitu minorem apud Gallos auctoritatem de suis viribus tenuit. Interemptus autem est à Victorino, Victorinæ vel Victoriæ filio, quæ posteà *mater castrorum* appellata est, et augustæ nomine affecta, cum ipsa per se fugiens tanti ponderis molem, primum in Marium, deindè in Tetricum atque ejus filium contulisset imperia (Trebell. Pollio, 4) — Sext. Aurel. Victor 33. Eutrop. IX. (7) 9. Paul. diac. X. 33.

(11) Et Lollianus quidem nonnihilum reipublicæ profuit; nam plerasque Galliæ civitates, nonnulla etiam castra, quæ Postumius per septem annos in solo barbarico ædificaverat, quæque, interfecto Postumio, subitâ irruptione Germanorum, et direpta fuerunt et incensa, in statum veterem reformavit; deindè à suis militibus, quod in labore nimius esset, occisus est. (Trebell. Pollio, 4) — Pari modo Ælianus apud Moguntiam (S. Aurel. Victor 33). Tum jam desperatis rebus et deleto pæne imperio romano, Postumus, in Galliâ obscurissimè natus, purpuram sumsit et per annos decem ità imperavit ut consumptas pæne provincias ingenti virtute et moderatione reparavit, qui seditione militum interfectus est, quod

» Mionnet, ce seraient trois personnages différents, puisque les » prénoms ne sont pas les mêmes. Aussi, à l'imitation d'Eckel, les » avons-nous distingués et en avons-nous fait trois tyrans; mais » l'histoire de ces tyrans est fort embrouillée, et il n'y a pas moyen » d'y voir clair. »

La médaille de *Lollien*, IMP. C. LOLLIANVS. P. F. AVG. a été publiée par Tanini, comme se trouvant dans le cabinet du prince de Waldeck, mais elle a été enlevée depuis (12) : ainsi elle laisse des doutes. Du reste, elle n'offre rien d'analogue à ELIAVL. de la plaque.

La médaille d'Elien IMP. C. Q. VALENS. AELIANVS. P. AVG a été publiée dans le musée Theupoli. Eckel la regarde comme authentique. Cependant après la publication, elle n'a pas été trouvée telle, et il reste au moins des doutes sur son attribution à un *Lucius Ælianus* usurpateur, contemporain de Postume, quand on trouve un Elien postérieur à cette époque, comme nous le dirons tout à l'heure. Cette médaille offrirait une analogie spécieuse avec l'épigraphe de la plaque, en expliquant la légende de cette dernière par ELIAnus VaLens, et en supposant une transposition de noms.

Les médailles de Lélien, IMP. C. VLP. COR. LAELIANVS, ou IMP. C. LAELIANVS. P. F. AVG sont incontestables et connues. Elles sont justement attribuées à l'usurpateur qui a été la cause de la mort de Postume, et elles offrent une rectification certaine de son nom, dans la supposition que ce nom ait été transformé par l'erreur des annalistes en ceux de *Lollien* et *Lucien Élien*.

Le contemporain de l'usurpateur, Trébellius Pollio (290), en le qualifiant de *Lollianus*, se plaint déjà de l'obscurité de son origine (13). Cependant cela n'empêche pas de reconnaître évidemment que Trébellius Pollio, aussi bien qu'Aurelius Victor (358), Eutrope (364), avec son traducteur grec et tous ceux qui les ont répétés, ne parlent que d'un seul usurpateur investi du titre impérial par la révolte contre Postume; et il n'y a aucun motif pour en inventer d'autres. Les médailles mêmes, mieux confrontées, s'opposent à ce que l'on multiplie les usurpateurs qualifiés de tyrans, et dont on a porté le nombre à trente.

Moguntiacum, quæ adversus eum rebellaverat, L. Æliano novas moliente, diripiendam militibus tradere noluisset. (Eutrop. IX (7) 9; Paul. diac. X. 35).

(12) Eckel, Doctrina numorum veterum, T. VII, p. 440.

(13) Lolliani autem vita in multis obscura est, ut ipsius Postumii; sed privatâ virtute clari, non nobilitatis pondere vixerunt. (Trebell. Pollio 4).

Les manuscrits de Trébellius Pollio l'appellent *Lollianus*; ceux d'Aurelius Victor le nomment *Ælianus*. Les manuscrits d'Eutrope offrent le plus de confusion, ce nom s'y trouvant écrit de plusieurs manières : *L. Ælianus*, *Æmilianus*, *Iollianus*, *Lolianus*, *Lollianus*. Le traducteur grec Pæanius ayant trouvé, dans une copie d'Eutrope sur laquelle il rédigeait sa traduction, le nom de l'usurpateur écrit *L. Ælianus*, le traduisit par Loukios Ailianos (14). En rapprochant ces différentes dénominations, il est évident que celles de *Iollianus* et *Æmilianus* ne sont que des erreurs qui ne méritent aucune attention de la part des investigateurs. Restent les noms de *Lælianus*, *L. Ælianus*, et *Lollianus*. Les deux premiers sont identiques. Si l'usurpateur s'appelait *Lælianus*, rien de plus simple qu'un copiste ou écrivain ait détaché l'initiale et qu'il en ait fait le prénom *Lucius*. Si, au contraire, l'usurpateur se nommait *L. Ælianus*, rien encore de plus simple qu'un copiste ait rattaché la lettre du prénom au nom pour en faire *Lælianus*. La dénomination de *Lolianus* ne dérive de *Lælianus* que par inadvertance ou par suite de la prononciation vulgaire. En effet, qui pourrait sérieusement nous défendre de croire qu'un usurpateur dont la vie, malgré ses vertus, a été si obscure, ne sût pas bien lui-même comment il devait signer son nom, et qu'il se soit appelé tantôt *Lélien*, tantôt *Lollien*, comme il plaisait au vulgaire, embarrassant ainsi les historiens, incapables de percer les ténèbres de son origine et de sa famille, comme ils l'étaient également, à cette époque de confusion, de préciser les détails des affaires de l'empire et d'établir les dénominations romaines, puisque, comme nous l'avons vu, ils ignoraient s'il serait mieux d'appeler *Victoria* ou *Victorina*, l'auguste usurpatrice mère des camps, *matrem castrorum* (15).

Quant aux médailles, voici les différences que présente la lecture des légendes impériales :

Tanini lisait :	IMP. C. LOLLIANVS.	P. F. AVG.
Eckel et les autres :	IMP. C. LAELIANVS.	P. F. AVG.
Havercamp :	IMP. C. L. AELIANVS.	P. F. AVG. (16).

(14) Εἰ μὴ τάραχος αὐτον (Postum.) στρατιωτικὸς ἀνεῖλεν, αἰτιασαμένου του πλήθους, ὅτι Μογοντιακὸν τὴν πόλιν, ἥτις τυραννήσαντι Λουκίῳ Αἰλιανῷ συνεπολέμησε, μετὰ τὴν νίκην οὐκ ἐπέτρεψε πολιορκηθῆναι. καὶ τὰ χρήματα της πόλεως γένεσθαι τῶν νενικηκότων. Eutrop. 1 (7) 9 cum variis lectionib. et annot. Oxonii e theatro Sheldon. 1703, p. 119; recens Sigeb. Havercamp. Lugd. Bat. 1729, p. 682.

(15) Voyez la citation de Trebellius Pollio dans la note 9.

(16) Pro Lolliano interpres Pæanius habet *L. Ælianus*, et quidem rec-

Ce dernier lisait, en se conformant à la traduction grecque d'Eutrope et au meilleur manuscrit latin de Leyde; Tanini, en suivant les manuscrits vulgaires d'Eutrope et celui de Trebellius Pollio. La seule lecture d'Eckel, de Mionnet et des autres est indépendante des copies des historiens. Or, les médailles ne nous donnent qu'un seul nom d'un seul usurpateur; il ne s'agit que de fixer une lecture indubitable, et tout porte à croire qu'elle doit donner, non pas *L. Aelianus*, mais *Lælianus*. En admettant que des pièces avec la légende de *Lollianus* et au revers *Ara pacis* seront retrouvées, elles prouveront évidemment que le même usurpateur variait son nom en s'appellant *Caïus Ulpius Cornelius Laelianus* ou *Caïus Lollianus*.

Enfin, s'il est juste de détacher l'initiale, comme l'a fait Havercamp, et d'appeler le personnage *L. Aelianus*, les noms de cet usurpateur peuvent s'appliquer à l'épigraphe de la plaque, en les transposant : ELIAnus VLpius; mais la plaque n'offrant rien du titre impérial, ne décélant point le nom réel de Lélien qu'il portait, elle n'est pas de cet usurpateur.

Vingt ans plus tard, sous Dioclétien, périt (en 287) un autre usurpateur *Aelianus*, compagnon de révolte d'Amandus et chef des Bagaudes (17). Suivant Mionnet, c'est à cet *Aelianus* qu'il convient d'attribuer la médaille de *Q. Valens Aelianus* publiée dans le musée Theupoli. Cette attribution est ingénieuse et très juste à mon avis; elle délivre la Gaule de la confusion factice qui embrouillait l'époque de Postume plus qu'elle ne l'est réellement. Nous avons déjà appliqué le nom de cet Élien à l'épigraphe de la plaque qui porte ELIAnus VaLens. Il est difficile d'appuyer sérieusement cette interprétation; mais voici quelque chose de mieux. Goltz, auquel ne manquent jamais les monuments nécessaires pour remplir les lacunes, avait donné une médaille de cet Élien avec la légende *Aulus Pomponius Aelianus*, ce qui répond admirablement à l'épigraphe de notre pla-

tè, judice Gassendo, II vitæ Peirescii, p. 112. et Reinesio, epist. ad Bosium p. 21 (Heumann). Optime in L. Bat. meliore sive primo scribitur *L. Aeliano*. Id enim verum huic tyranno nomen esse ex numis ejusdem didicerunt antiquarii, quales et ipse plures habeo inscriptos : IMP. C. L. AELIANVS. P. F. AVG, quique ab alterâ parte Victoriæ festinantis typum habent (Haverc.) Eutrop. Varior. Lugd. Bat. 1729.

(17) Ita rerum romanarum potitus (Diocletianus), cum tumultum rusticani in Galliâ excitassent et factioni suæ bagaudorum nomen imponerent, duos autem haberent Amandum et Aelianum (Alienum L. Bat. 2. — Helianum L. Bat. 3.), ad subigendos eos, Maximianum Herculium cæsarem misit, qui levis prœliis agrestes domuit et partem Galliæ reformavit..... *Amandòn te kaì Aimilianon*. Eutrop. IX (13) 20; Oxoniæ, p. 126 Lugd. Bat. p. 600.

que en transposant les noms ELIanus AVLus. Malheureusement on ne sait pas à quelle source Goltz a puisé le nom de son *Aulus Aelianus*, et l'épigraphe de la plaque ne donne rien, absolument rien qui indique un titre impérial.

Une autre énigme infiniment plus obscure est celle que présente la plaque trouvée à Tongres, ayant pour épigraphe RLMVO-OPFVO (PL. II n°. 4). On peut y trouver, par des hypothèses vagues, aussi bien des noms romains que des noms barbares, en admettant toutefois que les barbares colonisés dans l'empire se soient empressés de se servir de plaques sépulcrales et épigraphiques, portant des inscriptions en langue latine, à la manière romaine. Mais il faut renoncer judicieusement à y chercher un *ex-voto* barbare. Le buste, tout grossier qu'il est, remonte à une époque un peu plus ancienne que celle de la colonisation et de la domination des Franks. Le diadême, façonné à l'instar du diadême des monnaies de Valentinien (364—372), assigne à cette plaque la date d'une époque encore romaine. C'est un buste impérial, comme dans la plaque précédente; et certainement, il y est comme un signe de distinction d'un dignitaire; car l'épigraphe n'offre rien qui désigne un titre impérial. La suite de plusieurs consonnes force à restreindre l'explication à des initiales, autant qu'il est possible, en isolant chaque lettre. Les terminaisons de chaque partie de l'épigraphe par VO engagent aussi à y voir la répétition du mot *vota* ou *votum*, *vœu*. Les lettres centrales de chaque côté, M.F. précédant la formule des vœux semblent, dans leur correspondance, indiquer les qualifications de *mère* et de *fils*. Or, le buste étant impérial, masculin, ce sont les vœux d'une mère pour son fils. Restent les premières lettres R.L. et O.P. qui offrent les initiales d'une infinité de noms. On pourrait, par exemple, lire *Romania Lupa Mater VOvet : Ovinio Paterno Filio VOvet;* ou bien *Rutilia Lupa Mater VOvet : Ovinio Pacatiano Filio VOvet;* ou mieux encore *Rustico Lollia Mater VOvet : Optimo Pio Filio VOvet*. Tous ces noms et une multitude d'autres noms semblables sont assez familiers à l'Empire et à la Gaule, à l'époque de l'invasion des barbares (18).

(18) Les *Ovinii* figurent dans la liste consulaire. Romania Lupa cum conjuge M. Herennio Eucharisto refertur in inscr. ant. p. 77; de Rutilio Lupo vide Glandorpii onomasticon historiæ romanæ. Decimus Rusticus commandait les légions romaines du temps d'Arbogaste (Gregor. turon. hist. Franc. II. 10). — La plaque n°. 4 de notre planche, trouvée à Tongres, a appartenu d'abord à Mr. Van der Meer; depuis, elle a été cédée à Mr. Meynaerts, dont le cabinet est garni de différentes antiquités précieuses et intéressantes.

Ces deux plaques (PL. II N°s. 3, 4), portant tout le caractère de l'ancienne Rome et du culte payen, sont antérieures à la consolidation du christianisme; cependant l'usage des plaques sépulcrales se prolongea jusque pendant l'époque chrétienne, et alors, ces plaques devinrent des plaques commémoratives munies du signe de la croix, comme le prouve la trouvaille d'une tombe découverte, il y a quelques années, au-dessus du village de Bœur dans les Ardennes luxembourgeoises. La plaque est en or, très mince (PL. II. N°. 6) (*). La tête grossièrement travaillée est, selon toutes les apparences, barbue; elle est accostée de deux croix, et la légende porte en toutes lettres : *Antoni huc humatus*, Antoine enterré ici. A quelle époque du moyen-âge appartiendrait cette plaque? Je ne saurais proposer aucune conjecture plausible. Elle est antérieure à l'écriture gothique; elle peut remonter jusqu'au temps des Mérovingiens. Qu'on essaye donc de rechercher dans le Luxembourg un *Antonius*, nom qui n'est pas trop fréquent dans les histoires.

Les Skandinaves ne cessaient de se servir de décorations représentant des objets imaginaires. Peut-être, avant de se mettre à la recherche de l'or de Byzance, ont-ils ralenti leur fabrication, comme ils ralentirent le cours de leurs expéditions lointaines sur le continent, quand ils dirigèrent toute leur attention vers la Bretagne et les îles adjacentes. Mais les anciens trésors qu'ils avaient amassés se conservaient, se transmettaient de génération en génération et passaient dans des mains qui s'en disputaient la possession. Quand ces enfants des glaces reparurent sur la scène du monde sous le nom de Normands, la reproduction de semblables parures reprit certainement une nouvelle force, avant que le christianisme fût établi parmi eux. Sur les anciens modèles, on façonna de nouveau ces figures bizarres, et on les retrouve sur le bronze doré; car on n'avait plus autant d'or qu'autrefois. Le bronze remplaça le noble métal, avant que l'argent étranger inondât le pays et que l'or byzantin resplendît sur le corps des guerriers revenant de leurs courses. D'autre part, leurs voyages et leurs expéditions lointaines dispersaient ces ornements sur la route et les portaient en présents à d'autres peuples. Aussi a-t-on trouvé en Pologne, dans un tertre, une plaque de bronze doré, à l'image du quadrupède skandinave, qui avait décoré un personnage du XIIe siècle, et qui fut ensevelie, comme monument tumulaire, avec ses dépouilles (19).

(*) La plaque d'Antoine est en possession de Mr. l'ingénieur Guioth dont la collection s'enrichit chaque jour.

(19) Cette plaque a été trouvée en 1827 en Pologne à Rouschtcha plaschtchizna, hameau de la province de Sandomir, dans un tertre du

Une autre plaque semblable s'est égarée en Allemagne aux environs de Magdebourg et fut acquise par Jules Friedlaender de Berlin, qui a eu la complaisance de m'en communiquer l'empreinte, dont on voit le dessin. (PL. II. N°. 8).

Quand nous promenons nos regards sur une certaine quantité de plaques de différents siècles et de différentes nations, un singulier monument de la même nature rappelle notre réflexion vers les frontières plus rapprochées de la Belgique. Il porte le nom d'*Egbert* roi des Anglo-Saxons, dont on connaît la monnaie et l'histoire. Ce monument (PL. II N°. 7) est uniface; c'est une plaque ronde en bronze (20). Cette plaque, comparée avec la monnaie d'Egbert, offre une coiffure de tête différente de toutes les coiffures monétaires; une fabrication plus soignée, plus correcte et très régulière; une légende qu'il est impossible d'appliquer à la royauté : D. N. EEBERTVS P. F. AVG., insolite par l'orthographe et par la formule des titres. L'orthographe n'est pas celle de la monnaie anglo-saxonne *Eaecbeaert*, mais purement latine *Ecbertus;* les titres ne sont pas d'un roi *rex;* mais ils sont façonnés sur ceux d'un empereur : *Dominus Noster Pius Felix Augustus*, suivant la formule restaurée pour Charlemagne contemporain d'Ecbert. On sait que celui-ci avait contracté alliance avec Charlemagne; il reconnut tenir son titre de l'empereur, et lui fit hommage, dit-on, par une ambassade. Les envoyés avaient sans doute des décorations honorifiques qui les distinguaient des voyageurs ordinaires. Il n'est donc pas impossible que de semblables plaques,

XIIe siècle. Voyez Numismatique du moyen-âge T. II. p. 106; — Études numismatiques sur le type gaulois p. 455.

(20) Cette pièce uniface d'Ecbert se trouve dans la collection de Mr. Desains à Saint-Quentin.

et en particulier celle dont il est ici question, aient décoré des ambassadeurs. La fabrication de la plaque, supérieure à celle des monnaies anglo-saxonnes, n'est pas au-dessus du talent de l'époque. Cette supériorité doit avoir été le résultat de soins plus assidus : ces pièces demandaient un artiste plus habile que ceux qui s'occupaient de la monnaie; car elles étaient destinées à parader à l'étranger, dans des manifestations extraordinaires et solennelles. Et en effet, les monuments décoratoires de toutes les époques qui se présentent à nos observations, sont toujours mieux fabriqués que la monnaie contemporaine. Par ces motifs, tirés de la destination à un étalage de cérémonie, la fabrication de la plaque qui nous occupe est en rapport avec ce qui se passait chez les Franks karlovingiens. Si les karlovingiens ont restauré le titre d'*Auguste*, parce qu'ils possédaient une grande partie de l'empire romain, la réminiscence de l'ancien état de la Bretagne, qui avait aussi jadis formé une province de cet empire, ayant ses empereurs particuliers, a pu motiver dans le saxon Ecbert des prétentions au titre d'Auguste, sans se faire couronner ni qualifier Auguste chez lui, en Bretagne, parmi les Anglo-Saxons, qui n'auraient pas estimé ce titre étranger. Ecbert a donc pu, sans blesser ses Saxons, s'arroger ce titre à l'extérieur, où on le relevait avec une sorte d'affectation et où, lui-même, il honorait; il y porta ce titre pour prouver qu'il était égal à l'empereur Auguste, auquel il envoyait son ambassade. Une semblable démonstration ne pouvait qu'obtenir l'assentiment des Anglo-Saxons. La plaque en question n'offre aucune trace de dorure qui annonce l'idée de l'ennoblir : elle est d'un bas et vil métal; mais cette infériorité du métal, dans l'exemplaire, ne contredit pas nos assertions, si l'on considère que tout le personnel de l'ambassade portait la même décoration. Les ambassadeurs se distinguaient par des plaques en or pur, et leur entourage, suivant le grade, par des plaques en argent, en bronze doré, argenté, ou, sans un semblable relief, en cuivre pur et en bronze.

Il n'y a pas de doute que, du temps de l'empire romain, on n'ait porté, soit comme médailles, soit comme boutons, des décorations offrant l'effigie des empereurs, suspendues ou clouées. On connaît, comme nous l'avons dit, des pièces unifaces au nom de Constantin et de Constans qui ont été évidemment fabriquées dans ce but; et leur fabrication, toujours plus soignée, est aussi toujours supérieure à celle du coin de la monnaie. Le buste de Constantin y est couronné ou casqué ou lauré comme sur la monnaie. L'autre côté de ces pièces est lisse; on y voit seulement au milieu un petit globule, au bord un

grènetis. Le champ, dans toute sa surface, est aplani et vide (21). Comme l'usage des plaques tumulaires s'est conservé jusqu'au moyen-âge, il est naturel que le souvenir de semblables plaques décoratoires ou honorifiques n'ait pas été perdu longtemps et qu'il se soit reproduit mainte fois de différentes manières; enfin, qu'il ait reparu du temps d'Ecbert et de Charlemagne, lors de la restauration de l'empire.

Cette restauration fut célébrée, comme un grand événement, par des manifestations de tout genre, par des médailles, et à différentes époques, jusqu'à nos jours. On peut même dire qu'elle fut beaucoup plus glorifiée plus tard qu'au moment même où elle eut lieu; car on connaît plus de monuments postérieurs qui s'en occupent

(21) Je donne la description de ces unifaces, suivant les magnifiques originaux de la collection de Mr. Meynaerts à Louvain. Je regrette de ne pouvoir pas en présenter le dessin avec les autres monuments analogues qui ont encombré ma planche, avant que j'aie eu connaissance de cette nouvelle acquisition de Mr. Meynaerts. Ses pièces diffèrent de celles que Pellerin avait données dans ses suppléments aux recueils (T. I, p. 169; pl. VI, 8, 9). — Nous avons déjà remarqué, dans une des notes précédentes, que les pièces de Pellerin étaient empreintes, au revers, des lettres SIS. TR. MTES. Pellerin pense qu'elles étaient clouées aux enseignes; par conséquent, qu'elles décoraient les enseignes militaires. Ces lettres du revers n'expriment certainement rien autre chose que l'indication de l'hôtel des monnaies où les pièces étaient frappées. TR. MTES signaleraient donc, comme sur la monnaie réelle, l'atelier de Trèves. Toutefois, sans nier que ces unifaces aient décoré les enseignes militaires, comme l'avance Pellerin, nous savons positivement que des pièces extraordinaires sortaient des ateliers monétaires pour servir de cadeaux, quand l'empereur donnait son portrait à un personnage distingué. Ainsi Justinien honora, en 555, Bélisaire de son effigie, en faisant placer au revers Bélisaire armé avec l'épigraphe : *Bélisaire honneur des Romains*..... (Cedrenus p. (150)-570). Gallien distribua aussi aux dames de sa cour une monnaie d'or à son effigié. « Matronas ad consulatum suum rogavit; iisdemque manum sibi osculantibus, quaternos aureos sui nominis dedit. (Trebell. Pollio in Gall. 16)». Chaque monnaie de Gallien portait son effigie; mais ces *aurei sui nominis*, ainsi distingués par l'histoire contemporaine, étaient fabriqués uniquement dans le but de la distribution honorifique, comme l'a été plus tard la médaille de Justinien pour Bélisaire. Ces pièces de souvenir devaient être nécessairement extraordinaires. Aussi le cadeau fait par l'empereur Valentinien, en 379, au grammairien Ursul était petit quant à sa valeur intrinsèque, mais précieux à cause des pièces qui le composaient. (Auson. ep. XVIII). — Voyez nos Études numismatiques sur le type gaulois. Chap. 122.

que de monuments contemporains. Cependant nous ne connaissons pas tous les monuments de cette époque; nous savons seulement par quelques-uns que Charlemagne ne négligeait guère de les multiplier. Les titres qu'il ressuscita prirent leur place dans des sceaux et sur le coin de la monnaie. On connaît un sceau ou bulle en plomb, conservée au cabinet du roi, dont la figure a été donnée par Le Blanc (22) et par Dom Tassin (23). Elle a été tout récemment reproduite plus exactement par la *Revue Numismatique de Blois* (24), et elle porte dans les légendes : Dominus Noster KARLVS IMPerator Pius Felix PerPetuus AVGustus; RENOVATIO ROMANI IMPerii. ROMA. Patin avait donné la description d'une autre pièce en plomb, je ne sais de quelle époque. Cette pièce portait KAROLVS. MP. AGS autour du profil droit, lauré; et de l'autre côté, dans une couronne de laurier, RENO VATIO REGNI FRANC. De Longperier exhuma du cabinet de Magnoncourt une pièce en argent coulée sur un moyen bronze romain, dont le revers offre l'empereur debout, à droite, tenant de la main droite un labarum, le pied gauche sur un captif, avec la légende ÆTER. GLORIA. ROM..., dont la légende du buste impérial est refaite, et l'ancienne remplacée par CAROLO GRATIA DI (26). De Longperier croit y reconnaître la fabrication du neuvième siècle, du temps même de Charlemagne; je n'ose pas contredire son opinion. Le fabricant de cette pièce a voulu sans doute, par ce moyen, assimiler, dans son temps, son roi-empereur Charlemagne aux empereurs romains. Ce n'était pas dans le but de faire une monnaie destinée à la circulation, mais uniquement pour avoir une marque impériale employée dans certaines circonstances.

Il est juste de compter au nombre des monuments extraordinaires ces pièces en or de Louis-le-Débonnaire qui portent l'inscription *munus divinum*. On ne peut pas douter qu'elles n'aient eu la valeur du numéraire courant; car leurs variétés, la fabrication avancée de la plupart, la grossière imitation postérieure qui ne savait ou ne voulait pas reproduire leur légende, et pouvait avoir lieu du temps de l'empereur Otton en Allemagne, tout prouve que, dès leur origine, les pièces en or de *munus divinum* faisaient partie de la monnaie. Mais en même temps, on ne peut guère contester qu'el-

(22) Dissert. hist. sur quelques monnaies de Charlemagne frappées dans Rome.

(23) Nouveau traité diplomatique.

(24) Tome V, p. 120.

(25) Patin : Histoire des médailles, chap. 13, p. 120.

(26) Description des médailles du cabinet de Magnoncourt, n°. 1256. p. 13.

les aient aussi, dans le principe, servi de marques de distinction. Ce qui vient à l'appui de cette opinion, c'est la découverte faite à Lessine, en 1836, d'une pièce de Louis-le-Débonnaire, d'un coin insolite, sur argent ou plutôt electrum, pesant 73 grains (PL. II. N°. 7). Cettte pièce offre, d'un côté, un buste droit, lauré, et une légende D. N. HLVDOVVICVS. IMP. AVG.; de l'autre côté, l'inscription dans le champ porte SCI MAR. *sancti Martini*, en deux lignes séparées par une croix et deux étoiles. Elle était évidemment attachée à une bague ou à quelque autre ornement de corps. La fabrique est belle, supérieure à tout ce que l'on connaît de cette époque. Dans la composition du coin, tout est conforme à ce temps-là. De semblables inscriptions au revers étaient très fréquentes sur la monnaie anglo-saxonne et familières aux deniers karlovingiens. Les lettres, l'orthographe du nom commençant par H sont également de ce siècle; le buste est façonné sur le modèle de ceux que portent les pièces en or du *munus divinum*. Seulement la fabrication est plus parfaite, plus soignée, plus correcte, plus finie. Je connais des numismatistes, qui, à cause de cette perfection de l'ouvrage, doutent de l'authenticité de la pièce, ne voulant pas lui assigner une époque aussi reculée. Mais à quelle autre époque postérieure a-t-on pu frapper une semblable pièce? C'est ce qu'il serait impossible de déterminer d'une manière satisfaisante. L'art, qui était alors en décadence, continua toujours à déchoir jusqu'à ce qu'il eut atteint le point extrême de la dégradation. Plus tard, ni l'esprit ranimé du moyen-âge, ni les capacités artistiques qui vinrent à éclore aux XIIIe et XIVe siècles, ne sont jamais arrivés au point de pouvoir exécuter cette sorte de reproduction, d'imitation. Le progrès et le perfectionnement des XVe et XVIe siècles n'encourageaient personne à de semblables productions. L'art de ces siècles, développant tous ses moyens et fier de sortir de la barbarie, imitait exclusivement l'antiquité, et prenant en dégout le moyen-âge, ne pensait guère à suivre les traces du bas-empire. Si, abjurant ses antécédents, il reproduisait quelquefois les événements historiques, il exécutait son travail sans aucun égard pour des formes répudiées, condamnées. Les XVIIe et XVIIIe siècles étaient encore moins disposés à une fabrication historiquement raisonnable. On ne peut donc, en aucune manière, assigner à une époque postérieure à celle de Louis-le-Débonnaire l'invention et la fabrication d'une semblable pièce, comme médaille commémorative. Reste à examiner si elle n'est pas l'œuvre frauduleuse d'un habile artiste qui aura voulu tromper les amateurs. Une semblable fraude ne put avoir lieu que quand le goût de la numismatique s'empara des savants et mit en émoi les collecteurs avides, ce qui arriva assez

tard. Alors, les efforts des artistes s'appliquèrent entièrement aux antiques, seul point dont on devinait le génie et qui offrait des entreprises lucratives : ces efforts de l'art n'auraient eu aucun intérêt à se porter vers le moyen-âge repoussé par les collecteurs et que les contrefacteurs ne comprenaient pas même. La fabrication aussi ingénieuse d'une pièce postiche de Louis-le-Débonnaire ne pourrait donc être attribuée qu'à cette époque toute récente où domine le goût des monuments du moyen-âge; mais, sous ce rapport, la pièce en question ne se prête à aucune supposition. Déterrée par un cultivateur près de Lessines, elle a été vendue à Mr. Hove de Gand; celui-ci l'a cédée à Mr. Bigant, conseiller et président à la cour royale de Douai, amateur estimable, qui a su en apprécier la valeur; elle est aujourd'hui l'ornement de sa collection précieuse.

En résumé, depuis Louis-le-Débonnaire jusqu'à nos jours, il est impossible de trouver une époque où l'on ait eu, soit la capacité, soit le gout nécessaire pour l'invention et la fabrication d'une semblable médaille, tandis que le temps de Louis-le-Débonnaire offre toutes les conditions requises. Le coin de la pièce est analogue à l'or et à l'argent de l'époque; la tête est une imitation d'un modèle romain qu'on a dû nécessairement rechercher en certaines occasions, en restaurant l'empire; d'ailleurs, l'art avait été momentanément ranimé par les soins de Charlemagne, et par l'influence de l'Italie exploitée par les karlovingiens. Un talent supérieur s'évertua alors à nous fournir un monument bien forgé qui, ouvré sous les auspices de saint Martin, servit de marque de distinction. Ce n'est que pour mieux rendre ce service d'honneur que la pièce fut attachée à un ornement de corps ou à une bague.

Les bagues ont, de tout temps, distingué les personnes de qualité. C'était la distinction spéciale de l'ordre équestre à Rome. Chez les skandinaves, l'usage des bagues était connu; on en trouve quelquefois d'une grandeur gigantesque. Au moyen-âge, la chevalerie s'en servait; et quand, au lieu de signer, elle savait mieux sceller ses chartes, elle commença à les munir de scels ou cachets où elle faisait graver en creux ses armoiries. Avant que les armoiries y prissent place, le bouton de la bague était vide, ou quelques figures, têtes ou lettres, y étaient sculptées en relief. Nous avons devant nous une bague de cette espèce en or, à deux boutons, offrant une tête de face et un monogramme ou chiffre (PL. II. N°. 5, a, b). Elle a été trouvée, il y a à peu près vingt ans, près de Mons, avec des tiers de sol mérovingiens, de plusieurs exemplaires des mêmes coins, et plusieurs pièces en or d'Héraclius; il s'y trouvait aussi deux pièces de Suintilla roi Visigoth. La bague fut

acquise, avec plusieurs monnaies, par Leclercqz, d'où elle passa, en 1840, dans la collection royale de Bruxelles, où elle se trouve actuellement.

La trouvaille, dans sa totalité, et ce qu'offrent les deux boutons de la bague suffisent pour déterminer l'époque de celle-ci. Elle est mérovingienne. La tête chevelue, de face, reparait d'une manière analogue sur des sceaux mérovingiens et sur maints tiers de sol de Paris, de Châlon-sur-Saône. Des monogrammes analogues figurent aussi sur quantité de tiers de sol qu'on trouve ordinairement dans les parties centrales de l'Austrasie, aux environs de la Meuse et de la Moselle : le monogramme (PL. II. N°. 5, b, c) donne évidemment quatre ou cinq lettres RIESV. Le compositeur a mis R et S dans un sens contraire. Si on l'imprime sur la cire, on aura R et S dans une direction convenable; mais en creux il n'en serait pas de même, et l'E serait retourné. Cependant il n'est pas probable que la bague ait été destinée à servir de sceau pour les cachets; car les boutons, dans leur enfoncement, offrent la tête et le monogramme en relief.

La tête chevelue doit être considérée comme royale; mais le monogramme RIESV ne se plie à aucun nom royal. De la combinaison de ces lettres on peut extraire plusieurs noms : Serius, Servius, Severus, Verius, Euris, Euresius, noms peu connus. Si l'on voulait forcément admettre l'existence d'autres lettres FLLNA, on en tirerait des noms plus vulgaires, plus connus : Irnerus, Vernerus, Vernierus, Reinerus, Severinus, Euricus, Enricus, Reinulfus, Ricesilus, Cesarius, Carlus, mais aucun des noms royaux de cette époque, pas même de titre royal; car l'X manque.

Ce monogramme est aussi monétaire. Il reparait sous trois différentes formes ou modifications, autant qu'il est à ma connaissance.

1°. Les monétaires Aspasius, Gosolus, ...otone le donnent exactement comme la bague; seulement ils négligent l'E (PL. II N°. 5, d). Les monétaires Vencemius ou Venenius, Deorerius, Teudegusolus, s'y conforment encore mieux; car ils conservent le E; seulement, ils le rattachent à l'autre côté du monogramme (PL. II N°. 5, e); Vencemius se distingue une fois des autres en doublant et en détachant les E (PL. II. N°. 5, f).

2°. Le monétaire Walen ou Mulen, ou peut-être Alen M, couvre le monogramme d'un toit, comme s'il y ajoutait un A (PL. II N°. 5, g). Il a été contrefait par un anonyme (PL. II N°. 5, h). Nous ne nous occuperons pas de cette modification; car il est probable que ce prétendu A n'est qu'une toiture pour supporter une croix au-dessus du monogramme.

3°. Les monétaires Gosolus et Aspasius ci-devant nommés et un

.... oilnus présentent une modification beaucoup plus grave et donnent une différence bien déterminée, en ajoutant un T. Gosolus et ...oilnus ajoutent ce T, en négligeant le E (PL. II. N°. 5, i). Ce même Gosolus et Aspasius l'ajoutent en conservant E (PL. II. N°. 5, k)—(27). Un anonyme, ou peut-être Vincenius lui-même, contrefaisant et défigurant cette forme, donne manifestement le monogramme de REX TEodoricus, du roi Thierry ou Teodebert II (PL. II. N°. 5, l.). (28).

Ce monogramme étant monétaire, il était juste d'y chercher ou un nom royal ou un nom de localité. On pouvait donc judicieusement l'interpréter par REX TEodoricus, ou TREVERIS.— Mais Vencemius, dans tous ses tiers de sol, secondé par Deorerius, Teudegusolus et quelquefois par Aspasius et Gosolus, donnaient un démenti à cette interprétation, en négligeant le T, qui en est une condition essentielle; enfin la bague renverse toute supposition de localité : elle établit positivement qu'il est question d'un nom de personne qui ne commençait pas par un T. En confrontant les modifications qui introduisent ou négligent l'E et le T, il faut absolument conclure que ces deux lettres sont secondaires; que le monogramme privé de ces lettres est imparfait, et que, même en les possédant, il n'offre point toutes les lettres qui composaient le nom donné; c'est plutôt un chiffre formé d'initiales, auxquelles, par ci par là, quelques lettres suivantes sont attachées par surabondance (29).

(27) Voyez la figure de la monnaie : *Revue Numismatique de Blois* T. I. pl. IX, 5; — dans mon article : Vingt-trois pièces des monétaires mérovingiens, article reproduit depuis dans la *Revue du Nord*, à Lille.

(28) Pour déterminer ces rapprochements et ces distinctions, j'ai eu plus de trente exemplaires en nature ou leurs dessins. — On peut voir la plupart des dessins sur les planches 156 et 158 du second atlas des monnaies de France publié par Conbrouse; sur la planche III, 45, de ma *Numismatique du moyen-âge;* sur la planche IX, 5, de la *Revue Numismatique de Blois*, T. I; sur une des planches de Mahudel : *Monnaies d'Espagne;* et je possède encore quelques variétés dans mes cartons.

(29) Voici ce que dit de curieux sur cette bague ou anneau, le bulletin de l'Académie de Bruxelles, T. VI, p. 442, 445 : « Cet anneau est en or, en forme de décagone, à double cachet, et présente sur un chaton une tête dont le style annonce l'ère de la barbarie, et sur un autre un monogramme qui m'offre le nom *Renerus*, *Reinerus* ou *Renerius*. » — Le catalogue de la collection de Leclerqz avait annoncé l'anneau comme portant le monogramme de *Trèves;* l'article du bulletin ajoute : « La circonstance du lieu où la découverte a été faite, et le nom de Regnier (car je ne puis lire *Treveris* avec un savant numismate), m'ont, induit à conjecturer que cet anneau pouvait avoir appartenu à l'un de nos *Regniers*, comtes de Hainaut. J'inclinerais volontiers, quant à moi, pour le plus ancien, c'est-à-dire Regnier au long col. » L'article termine

Conbronse, dans les nouvelles planches qu'il prépare en grand nombre pour un second atlas des monnaies de France, consacre une planche entière, 158, à cette sorte de tiers de sol, en lui donnant le titre de *Monnaie de Sigebert*. Je ne sais pas si c'est le monogramme qui a motivé cette qualification, ou bien la tête de ces tiers de sol qui est, en effet, éminemment analogue par la forme, par la coiffure, par le portrait et par les attributions, aux têtes de Sigebert figurées dans le Gévaudan. Reste à savoir si le chiffre ou monogramme concorde avec cette ressemblance.

Dans les mêmes planches (156 D, 3), on trouve un tiers de sol de *Childebert* portant le nom de ce roi en toutes lettres. Ce tiers de sol offre au revers un monogramme analogue à celui dont il est question (PL. II. N°. 5, m) cerné de la légende MARETOMOS FECIT. Or, il a été frappé à *Martigues*, ville maritime auprès d'un étang, à huit lieues N. O. de Marseille. Le monogramme, tout analogue qu'il est avec les autres, s'en distingue radicalement par l'absence de la lettre S dans la composition, et parce que l'E y est remplacé par un E attaché aux deux lettres R et T. Il donne donc RET, ce qui est évidemment le chiffre du titre et du nom royal Rex ChildeberT.

Or, les monogrammes de Vincemius et des autres monétaires et celui de la bague offrent les initiales royales, et comme tous placent au centre un S, il est clair qu'ils marquent le chiffre de *Sigebert*. Rex

sa page par la remarque, qu'on attribue la rédaction du catalogue de Mr. Leclerqz à Mr. Lelewel; « mais cela me paraît, dit-il, fort douteux, attendu les erreurs dont cet inventaire abonde. » Or, je n'ose pas révéler le nom du rédacteur du dit inventaire, pour ne pas blesser son amour-propre; mais je dirai que l'erreur de l'explication du monogramme par *Treteris* n'est que répétée sur la foi d'une publication antérieure. Cette erreur avait été débitée par ma *Numismatique du moyen-âge*, et elle remonte à de Saulcy, dont les connaissances profondes en numismatique sont à toute épreuve. J'adhérais alors volontiers à son opinion, parce que rien de plus satisfaisant ne se présentait pour la solution du problème offert par le monogramme qui était l'objet de la discussion entre les investigateurs de la numismatique; et, ma foi, ceux-ci ne pensaient pas à l'attribuer ni à aucun archonte de l'ancienne Grèce, ni à aucun comte de Hainaut. Ils savaient tous, et il était de notoriété générale, que ce monogramme était *mérovingien*. Aucun d'eux n'a pu prévoir qu'un comte de Hainaut viendrait s'en emparer. Le comte Regnier tombe évidemment dans un anachronisme. Il est contrarié par la trouvaille de la bague avec l'or d'Héraclius; il rencontre un démenti formel dans une multitude de tiers de sol mérovingiens; et je pense que le comte au long col renoncerait lui-même, s'il pouvait parler, à la prétention de donner son nom à cette bague.

SIgebert. REx SIgebert. Rex SIgeberT. REx SIgeberT. REx SIgEbERT. Partout, c'est un monogramme défectueux; mais il est de Sigebert.

La bague est donc de Sigebert lui-même; mais s'il est vrai, d'une part, comme on l'assure, que de semblables bagues se retrouvent assez souvent, qu'elles soient nombreuses, il serait difficile, d'autre part, d'admettre que tous les doigts de Sigebert aient été chargés de ces ornements, ou que son trésor en ait été rempli pour lui donner la facilité d'en changer chaque jour. Il est donc plus raisonnable de supposer que ces bagues royales étaient distribuées aux dignitaires et aux hauts fonctionnaires, comme marques distinctives de leur charge.

J. Lelewel.

1

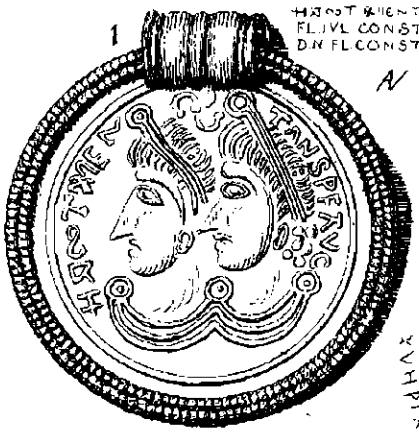

2

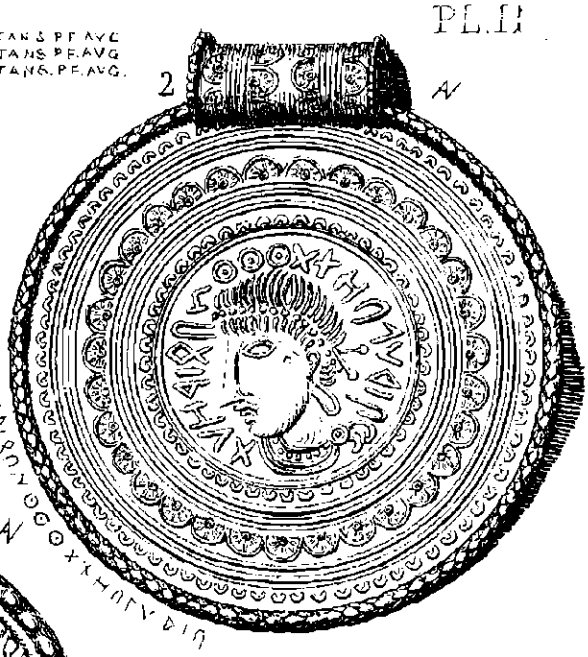

3

4

5

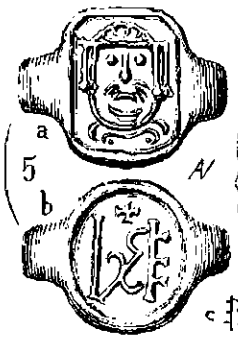

6

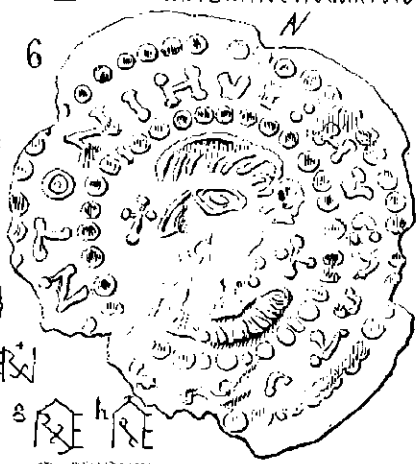

7

8

9